

# PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE POUR ELECTRICIENS - B1/B1V - B2/B2V - BC - BR

Formation Initiale



## DUREE

3 jours – 21 heures

## OBJECTIFS

- Exécuter en sécurité des opérations électriques en application du Recueil d'Instructions Générales de Sécurité Électrique approuvé par l'Administration
- Être habilité B1/B1v et/ou B2/B2v et/ou BC et/ou BR selon la norme NF C 18-510

## POUR QUI

- Personnel (électricien, technicien de maintenance, installateur, ...) devant effectuer des opérations d'ordre électrique

## PREREQUIS

- Être obligatoirement muni des EPI (tenue de travail, chaussures de sécurité, écran facial, gants isolants, ...)

## PEDAGOGIE

Apports théoriques.  
Formation pratique et opérationnelle.

## EVALUATION

Questionnaire de positionnement.  
Epreuves : QCM + mises en situation en fonction des opérations confiées  
Evaluation de la satisfaction vis-à-vis du contenu de la formation, de son déroulement, de la prestation du formateur.

## MOYENS D'ENCADREMENT

Électrotechniciens/Formateurs spécialisés en sécurité électrique

## LIVRABLES

Livret de formation

## DELAIS D'ACCES

Inter : selon calendrier  
Intra : en concertation avec l'entreprise

## ACCESSIBILITE

Locaux accessibles aux PMR.  
Autres handicaps : nous contacter pour mise en place des moyens de compensation.

## TARIF

Nous consulter.

## PROGRAMME

### I. MODULE TRONC COMMUN

- Les grandeurs électriques (rappels)
  - o L'électricité : rappel des notions élémentaires
  - o Les noms et les limites des domaines de tension
  - o Les zones d'environnement et leurs limites
  - o Les différents niveaux d'habilitation et leurs limites
  - o Les dangers de l'électricité et les effets du courant sur le corps humain
- Analyse générale des règles de sécurité suivant la norme NF C 18-510
- Les appareillages en basse tension et les risques liés à l'utilisation des matériels et outillages
  - o Les équipements de protection collective et leur fonction
  - o Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Incidents et accidents sur les ouvrages électriques
  - o La conduite à tenir en cas d'accident électrique
  - o La conduite à tenir en cas d'incendie électrique

### II. MODULE SPECIFIQUE (B1, B1V, B2, B2V, BR OU BC : INTERVENTIONS ET TRAVAUX ELECTRIQUES EN BT)

- Les travaux hors tension avec ou sans environnement électrique
- Les fonctions des matériels électriques BT et TBT
  - o Appareils électroniques amovibles et portatifs à main
- Rôles des différents intervenants
  - o Obligations de l'exécutant électricien
  - o Obligations du chargé de travaux
- La consignation : mise en sécurité d'un circuit et vérification d'absence de tension
  - o L'identification de l'installation électrique
  - o La séparation de l'alimentation
  - o La condamnation des organes de commande
  - o La vérification d'absence de tension
  - o La Mise à la Terre et en Court-circuit (MALT)
- Les interventions BT d'entretien, de dépannage, de remplacement et de raccordement
- Établissement des documents de sécurité
  - o Les mesures de prévention à observer lors d'une intervention

### III. TRAVAUX PRATIQUES

- Mise en application de procédures de consignation sur armoire électrique pédagogique et/ou sur installations propres à l'établissement (manipulations, montage/remontage de matériels électromécaniques - manipulations, contrôles, essais de matériel de protection individuelle homologué NF (visière anti-UV, gants, ...))

### IV. ÉVALUATION ET VALIDATION DE LA FORMATION

- Le niveau d'habilitation est déterminé par le formateur en accord avec l'entreprise et selon la qualification et le niveau du stagiaire.

## VALIDATION

Attestation de fin de formation.

## VALIDITE

Périodicité à définir avec l'employeur. Une périodicité de 3 ans maximum est recommandée par la norme NF C 18-510.



Outremer Formation



0692 66 46 45



contact@outremerformation.com



outremerformation.com